

*Belgique, Item 7*

INTERVENTION DE LA BELGIQUE SOUS LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA  
66<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE DES NATIONS UNIES POUR LES UTILISATIONS  
PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Vienne, juin 2023

Monsieur le Président, distingué(e)s Délégué(e)s,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Présidente du Sous-Comité Juridique, Madame Nomfuneko Majaja pour son excellent travail lors de la 62ieme session du Sous-Comité Juridique.

Monsieur le Président, distingué(e)s Délégué(e)s,

Lors de la dernière session du sous-comité juridique en mars 2023, nous avons eu des discussions enrichissantes sur l'organisation de la Conférence internationale. Suite à ces discussions et tenant compte des différents points de vue qui ont été exprimés à ce sujet, nous avons soumis conjointement avec le Luxembourg un document de séance à l'attention du COPUOS afin d'actualiser les détails organisationnels de cette Conférence internationale qui se veut ouverte à tous.

La tenue de la première partie de la Conférence à Luxembourg Ville nous permet de mieux atteindre les objectifs énoncés dans le plan de travail, notamment de fournir une plate-forme pour les perspectives économiques, techniques et scientifiques et de recueillir les connaissances et les contributions des différents acteurs.

Le format hybride de la Conférence permettra la plus grande participation.

Nous sommes convaincus que la tenue de la Conférence à deux niveaux, une première partie à Luxembourg Ville suivie d'une deuxième partie à Vienne, enrichira nos discussions.

Ce document de séance représente, ma délégation en est convaincue, un bon compromis et nous l'espérons que toutes les délégations pourront s'y rallier. Nous

encourageons dès lors toutes les délégations présentes dans cette salle à œuvrer ensemble dans cette direction.

Je vous remercie.